



# REGLEMENT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CAISSE FOLKLORIQUE NON CHRONOMETREE

Votre caisse folklorique est destinée à vous amuser et à amuser le public. Cette catégorie n'est pas chronométrée.

Pour pouvoir participer à une course, pour vous et votre caisse il faut :

- Être âgé d'au moins 10 ans (6 ans pour les licences annuelles) dans l'année pour les pilotes et 6 ans pour les passagers
- Un plancher en entier sous le pilote et le copilote
- 4 ou 3 roues (roue de voiture interdite), une direction avec un minimum de jeu
- Pas d'angle saillant et rien de coupant pour protéger pilotes et public,
- Des sièges bien fixés avec dossier bien fixé également
- De très bons freins avec une commande sécurisée (si seulement deux roues sont freinées, les mettre principalement sur les roues arrière), pour les biplaces les 4 roues sont freinées)
- 1 sangle, d'environ 1m50 et d'une capacité d'environ 1tonne et munie de 2 mousquetons solides pour être tracté lors des remontées
- 2 anneaux de traction fixés l'un à l'avant et l'autre à l'arrière de la caisse
- Ne pas utiliser une voiture à moteur dont on aurait uniquement enlevé le moteur,
- que le poids de la caisse seule ne dépasse pas 150 kg, que la largeur de la caisse ne dépasse pas 1m50 et que sa longueur ne dépasse pas 3m00.
- L'installation de lest solide ou liquide est interdite. Pour les caisses type « camion de pompier », le volume d'eau est limité à 10 litres et doit être fixé solidement.
- Avoir un engin stable, au point d'assise du pilote, la largeur est supérieure à la hauteur. Les tracteurs-tondeuses non modifiés sont interdits
- Ne pas utiliser de véhicules avec un moteur à l'arrêt (quad, karting, etc..) et/ou avec un réservoir de carburant même vide,
- Pour des besoins d'éclairage ou de sonorisation uniquement, seules des batteries sèches peuvent être utilisées.

Pour toutes les personnes montant dans les caisses, il faut :

- 1 casque de moto homologué avec visière ou lunette de protection obligatoire, sans caméra
- Des gants fermés (pas de gants de cyclistes)
- Des vêtements longs couvrant l'ensemble du corps
- Des chaussures fermées couvrant tout le pied
- Une minerve pour les mineurs
- Coudières et genouillères sont conseillées

Pour l'encadrement de la caisse, nous vous laissons à votre imagination, bien sûr en essayant de faire du solide pour participer toute la journée et en restant dans des thèmes de bon aloi (Respect de la loi Evin et pas de caractère politique ou religieux).

Le jour de la course, il vous faudra prendre une licence journée ou annuelle délivrée par le Comité Alpes pour chaque participant afin d'être assuré en cas d'accident subi ou causé.